

Arrêté du 8 juillet 2010 portant désignation d'un magistrat chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires.

NOR : JUSC1017133A

La ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu les articles L. 811-11, L. 812-9, R. 811-40 et R. 812-21 du code de commerce;

Vu l'arrêté du 19 septembre 2003 portant désignation de magistrats chargés de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires au redressement et à la liquidation des entreprises en application de l'article 55 du décret n° 85-1389 du 27 décembre 1985 modifié;

ARRÊTE

Article 1

Est désigné en qualité de magistrat inspecteur régional, chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires pour le ressort des cours d'appel : d'Amiens et Douai

M. DOREMIEUX (Jacques), substitut du procureur général près la cour d'appel de Douai, titulaire, en remplacement de M. BRUNEL (Joseph).

Article 2

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 8 juillet 2010

Pour la ministre d'État, garde des sceaux,
ministre de la justice et des libertés,
Et par délégation,
La sous-directrice du droit économique

Christine GUEGUEN